



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_028-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-028 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14.11.181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant certaines attribution du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L;5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 15 février 2016

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉQUILIBRE COMMERCIAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2016-02-004 : ZAE EYGRETEAU : VENTE DU LOT 17 A LA SOCIETE JEKA

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- vendre le lot 17 à la société JEKA ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle et son réserve de l'obtention d'un permis de construire conforme à l'activité présentée et pour lequel l'accord a été donné,
- signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

B-2016-02-005 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉTUDE SUR LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- solliciter les subventions relatives à cette opération :

Auprès du Conseil régional d'Aquitaine, dans le cadre de son règlement d'intervention, pour un montant de 15 000 €,

Bauprès du Pôle Territorial du Grand Libournais, au titre du programme Leader, pour un montant de 25 000 €,

- effectuer toutes démarches nécessaires de demande de commencement anticipé de l'action auprès de ces partenaires.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-2016-02-006 : DISPOSITIF « SAC ADOS AQUITAINE » 2016 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE, LIMOUSIN ET POITOU-CHARENTES

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention afférente.

B-2016-02-007 : APPEL A INITIATIVES « PRATIQUES CULTURELLES INNOVANTES » : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE ET L'ASSOCIATION MUSIK A PILE

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat :

- engageant La Cali à mettre à disposition gratuite l'Espace jeunes à Coutras et à mobiliser des jeunes,
- permettant au Conseil Départemental d'attribuer une subvention à l'association Musik à Pile pour l'organisation du projet.

BUREAU du 29 février 2016**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉQUILIBRE COMMERCIAL**

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2016-02-008 : ÉTUDE PRÉALABLES A L'AMÉNAGEMENT DES EXTENSIONS DAGUEYS ET PRADASSES : AUTORISATION DU PRÉSIDENT A SOLLICITER TOUTES AIDES OU SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président à solliciter toutes aides et subventions dans le cadre de ce projet.

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

B-2016-02-009 : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) : RENOUELEMENT DE L'AGRÉMENT DE 2016 A 2019

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la CAF et la MSA les conventions de financement ou tous documents y afférant, ouvrant droit à une prestation de services.

B-2016-02-010 : RÉSEAU, ÉCOUTE, APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS EN GIRONDE (REAAP) : APPEL A PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer tous documents afférents à l'appel à projet et la demande de subvention auprès du REAPP,
- percevoir les subventions accordées.

BUREAU du 7 mars 2016**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

B-2016-03-011 : FONDS INTERMINISTÉRIELS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD) : DEMANDE DE SUBVENTION 2016 POUR LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

A l'unanimité, le Bureau communautaire, pour la demande de financement formulée par La Cali, autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le dossier de demande de financement, ou tout autre document y afférent, élaboré par La Cali au titre du FIPD pour l'année 2016 ; et à accepter la perception de la subvention afférente.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-2016-03-012 : OPÉRATION "JOBS D'ETE" : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RADIO ENJOY 33

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat

- permettant à la radio Enjoy 33 de communiquer sur ces événements (annonces en direct, interviews, réseaux sociaux),
- engageant La Cali à valoriser ce partenariat dans sa communication (site Internet, réseaux sociaux, présence de banderoles promotionnelle lors des événements).

RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

B-2016-03-013 : ADHÉSION AU SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LIBOURNE NORD - RENOUELEMENT

A l'unanimité, le Bureau Communautaire décide:

- de renouveler son adhésion au Service Interentreprises de Santé au Travail de Libourne Nord pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et le cahier des charges afférents permettant la mise en œuvre de cette prestation de services ainsi que son règlement.

B-2016-03-014 : CONVENTIONS DE MISES A DISPOSITION D'AGENTS ENTRE LA CALI ET LA VILLE DE LIBOURNE - RENOUELEMENT - ANNEE 2016.

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- d'accepter la poursuite de la mutualisation de certains services, par le biais des mises à disposition des agents aux tableaux ci-avant.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition afférentes.

BUREAU du 14 mars 2016**TRANSPORTS**

Rapporteur : Monsieur Alain PAIGNE

B-2016-03-014 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ET LA CALI POUR LA GESTION DE SON ESPACE DÉDIÉ SUR LE SITE DE COI-VOITURAGE

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

- de signer la convention de partenariat entre le Département de la Gironde et La Cali pour la gestion de son espace dédié sur le site de covoiturage,
- de verser 250 € HT au Conseil départemental de la Gironde correspondant au coût de création de l'espace territoire de La Cali,
- de verser la participation annuelle pour le fonctionnement de l'espace territoire de La Cali s'élevant à 250 € HT/an, pour la durée de la convention (fixée jusqu'au terme du contrat passé entre le Département de la Gironde et le prestataire du site, soit jusqu'en septembre 2017).

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT :

En application de la délibération n°14.04.005 du 8 avril 2014, lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, Monsieur le président a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire (voir tableau ci-joint).

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

